

Quelle aubaine !

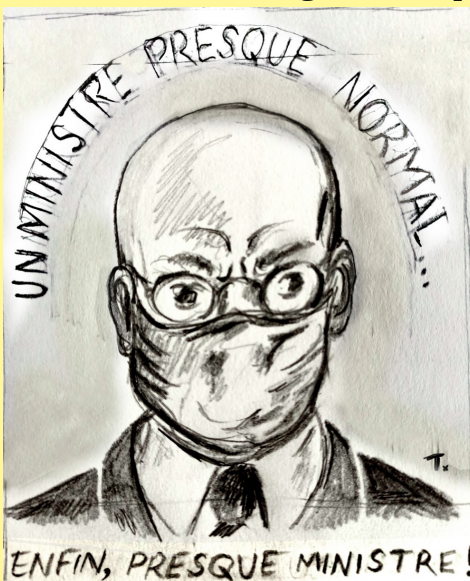
n°51
Septembre 2020

Notre dernier journal papier paraissait en pleine lutte contre la réforme des retraites. Depuis, la crise sanitaire et les mesures prises en réaction nous ont fait faire un bond dans la dématérialisation et la mise « à distance » des un-es et des autres, y compris des enseignant-es et de leurs élèves. L'action et l'organisation collectives, sur lesquelles repose notamment le fonctionnement de notre syndicat et qui constituent le rempart naturel face à l'autoritarisme, ont été affaiblies depuis mars. Macron a profité de l'aubaine pour exercer un pouvoir encore plus vertical. Les discours culpabilisants sur le port du masque et les gestes barrières renvoient à la responsabilité individuelle et servent surtout à masquer l'inaction et/ou l'incompétence du gouvernement dans la gestion de la crise. De leur côté, des patrons en profitent pour supprimer des emplois et imposer des accords néfastes pour les salarié-es.

Dans l'éducation, cette inaction se traduit par une absence quasiment totale de prise en compte des effets du confinement sur la scolarité des élèves, vu le peu de moyens supplémentaires alloués à cette rentrée. Pour Blanquer, ce problème a été réglé grâce aux « vacances apprenantes », ce qui peut au mieux prêter à sourire.

Sur le plan sanitaire, tout le monde

se rend compte de l'incohérence des mesures prises et du décalage avec le discours tenu à la tête de l'Etat. Le cadre flou au niveau national aboutit à des mesures très disparates entre les écoles et entre les établissements, et parfois à des décisions aberrantes comme l'interdiction pour certain-es élèves de manger à la cantine. Le manque de coordination est flagrant en particulier dans les Hauts-de-Seine, où la direction académique n'a visiblement pas pris ses responsabilités. La tâche de faire fonctionner le service public d'éducation dans des conditions dégradées repose totalement sur les personnels, sans aucune contrepartie pour eux.



Pendant ce temps-là, Blanquer allume un contre-feu en soutenant les injonctions sexistes adressées aux filles sur leur tenue vestimentaire dans les établissements scolaires, déclarant qu'il « suffit de s'habiller normalement » et qu'il faut venir à l'école « habillé d'une façon républicaine ».

Nous le voyons, ce sont toujours les mêmes idéologies délétères à l'œuvre. Face à cela, il est urgent de restaurer largement nos capacités d'action et d'organisation collectives, en particulier sur les lieux de travail par l'organisation de réunions d'informations syndicales.

Maxime Pouvreau, secrétaire général

Une dotation en postes toujours insuffisante dans le département... en particulier en cette rentrée !

1^{er} degré

Le Comité technique s'est réuni début septembre pour examiner les mesures ultimes de carte scolaire. Contrairement à la CAPD, vidée de son sens par la loi de transformation de la fonction publique, le CTSD reste un lieu où les représentant-e-s du personnel peuvent s'exprimer et faire changer des choses.

Quand on regarde le bilan, il est bien sûr insatisfaisant : un bilan de +12 postes en ouvertures/fermetures qui est loin de compenser les nombreuses fermetures décidées en avril. Notons tout de même que la plupart des écoles qui ont fait grève ont obtenu satisfaction. Notons aussi que certaines n'ont pas vu le nez d'un ou d'une IEN venu-e compter, comme quoi le chantage au « comptage » est factice.

Cette rentrée aurait été l'occasion, à cause de ses conditions particulières, de créer des postes, de trouver des locaux, afin de permettre un travail avec des plus petits groupes d'enfants. Ce n'est pas le choix qu'a fait Macron. Et pourtant, en Italie, où le gouvernement n'est pas franchement révolutionnaire, qui n'est pas franchement un pays de cocagne, c'est ce qui a été décidé. En particulier ici, dans les Hauts-de-Seine, nous n'avons absolument pas vu la couleur des quelques postes supplémentaires créés dans le 1^{er} degré, annoncés avec éclat dans les médias.

« La plupart des écoles qui ont fait grève ont obtenu satisfaction »

La présence des représentant-e-s du personnel a permis de limiter les dégâts. La CGT Educ'Action 92, en particulier, a été utile, car les dossiers des écoles à 19 ou 18 en CP ou CE1 n'étaient pas sur la table, totalement absents des documents officiels. Nous les avons remis dans le jeu et obtenu ainsi trois ouvertures de classe. Bref, c'est encore utile d'avoir des élu-e-s CGT.

Jean Grimal, Marie Viennot

Les PIAL, une priorité pour l'école inclusive ? À d'autres !

Après une phase de test lors de l'année scolaire précédente, les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) ont été généralisés dans le département à la rentrée 2020. Pour chaque pôle, un-e coordinateur-trice PIAL (enseignant-e volontaire) est prévu-e pour gérer le personnel AESH. Mais courant septembre, c'est encore le flou total. Les interlocuteurs-trices sont inexistant-e-s. Ce poste a même été proposé aux enseignant-e-s (spécialisé-e-s ou pas) dans certaines circonscriptions. De la disponibilité demandée en plus, pas de décharge, une prime est évoquée mais rien n'est défini clairement.

Les AESH référent-e-s/formateurs-trices (au moins 3 ans d'ancienneté) se voient affecté-e-s d'une augmentation de leurs heures de travail avec à la clé une prime de 600€ généreusement allouée. Ce n'est toujours pas l'augmentation de salaire que réclame la CGT Educ mais bien le maintien de la précarité pour ces travailleur-se-s.

La démultiplication des élèves par AESH et la baisse (sans concertation avec les différents partenaires) des heures d'accompagnement sont bien la politique du ministère.

Avec la mise en place des PIAL, les AESH sont susceptibles d'être déplacé-e-s pour répondre aux besoins sur tout le pôle. Qu'en est-il du suivi des élèves ? Des familles ? Encore une fois, les élèves à besoins particuliers et leurs familles sont méprisé-e-s.

Suite page suivante...

Nous assistons alors au développement du recours aux AESH privé-e-s dont le nombre d'heures notifié par la MDPH est complété par la famille afin d'obtenir un accompagnement à temps plein de l'élève. Ces statuts creusent les inégalités entre les élèves et reporte sur les familles ce qui devrait normalement être du ressort d'un service public d'éducation pour tou-te-s.

Audrey Lafaijsse, Marie Viennot

Injonctions contradictoires pour les personnels et les élèves : de qui se moque-t-on ?

2nd degré

La rentrée dans les collèges et lycées des Hauts-de-Seine a au moins permis de vérifier que le besoin d'école était réel. Elèves comme personnel retrouvent un cadre pour travailler et s'épanouir mais, comme à l'habitude, ni les moyens ni la volonté politique ne sont au rendez-vous pour que l'école puisse remplir le rôle qui devrait être le sien : l'acquisition d'une culture commune permettant l'émancipation. Rien de global n'a été prévu pour remédier aux effets de l'enseignement à distance alors même que le ministère reconnaît qu'il a contribué à creuser les inégalités. Quelques heures ont été distribuées de-ci de-là, une fois de plus les personnels sont laissés seuls devant les difficultés.

Pour le reste, cette rentrée est marquée sous le signe des injonctions contradictoires. Dans les collèges et les lycées, la rentrée s'est faite avec des classes pleines comme d'habitude (pouvant aller jusqu'à 36 en lycée !). La seule différence c'est que tout le monde porte un masque et qu'il y a du gel hydroalcoolique.

« La seule différence c'est que tout le monde porte un masque et qu'il y a du gel hydroalcoolique »

Sinon, circulez il n'y a rien à voir ! On se demande vraiment si on vit dans le même pays où jour après jour le gouvernement et les médias infantilisent, effraient la population et stigmatisent la jeunesse. Et ce sans jamais donner de clarté dans la politique sanitaire si ce n'est par la peur et le contrôle. À croire que tout disparaîtrait quand on pénètre dans un établissement scolaire. Cette supercherie est renforcée par une gestion des cas contacts qui frise le mépris. Des cas contacts il n'y en a pas à l'école parce que tout le monde est masqué donc tout va très bien !

Tout cela s'ajoute à des conditions de rentrée très différentes selon les établissements : ici la direction ne porte pas de masque lors de la pré-rentrée, là les masques ne sont pas disponibles pour les personnels. Dans certains établissements, un sens de circulation a été instauré, dans d'autres rien n'est fait et les couloirs et les escaliers connaissent par moment des densités proches de celles du métro aux heures de pointe. Métro où par ailleurs le virus ne circulerait pas puisqu'on peut s'y entasser avant de découvrir le soir à la télévision ou à la radio des discours alarmistes en permanence.

La France serait donc un pays de grands enfants à qui on ne pourrait pas parler normalement ? Ou cette situation arrangerait bien un gouvernement qui ainsi contrôle sa population, évite tout débordement social et masque sa politique d'austérité ? Nul besoin d'être grand clerc pour trancher...

Samuel Serre

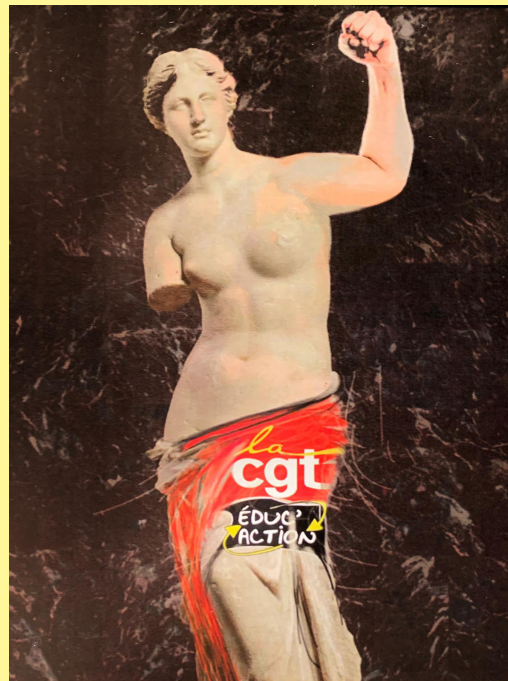
Lancement de la Collective académique

En cette rentrée scolaire particulière, nous avons le plaisir de vous annoncer la création de la Collective académique, groupe non-mixte de militantes de la CGT Educ'action Versailles, que nous avons défendue lors de notre congrès académique qui a eu lieu en novembre 2019. Les premières propositions pour faire vivre cette Collective sont d'organiser des journées de rencontres, des formations ou bien des actions en non-mixité au sein du syndicat. Même si la CGT Educ'action prône la parité et l'égalité femmes-hommes, nous avons senti le besoin de nous réunir entre femmes au sein de l'Education Nationale afin d'échanger sur des sujets qui nous concernent toutes : se protéger et agir contre les violences sexistes, lutter contre les discriminations, mettre en place une pédagogie émancipatrice pour nos élèves, etc.

L'idée que nous nous faisons de cette Collective est de créer pour toutes les femmes, adhérentes ou non, une chambre à soi voire un lieu à soi pour penser, réfléchir, lire, prendre soin de soi, etc. Elle relève d'une impulsion nationale, et la présence de cette nouvelle cellule, au sein de l'académie, ne fait que renforcer une certaine nécessité à l'échelle plus locale. Les convergences entre chaque département de l'académie de Versailles permettront alors une certaine richesse des échanges et une force vive de la représentativité féminine.

Nous vous informerons de la date de la première rencontre que nous allons organiser. Pour l'instant, nous avons créé une adresse email, la voici : collectivecgtacademique@gmail.com. Elle vous servira à échanger, poursuivre nos réflexions, nous soumettre vos idées ou encore vous tenir informées de nos actions.

Audrey Lafajsse, Amal Navailh, Katy Odoard, Marie Viennot



Flashez pour adhérer !



Pourquoi se syndiquer à la CGT Educ'Action ?

Parce que se syndiquer à la CGT Educ'Action c'est faire le choix :

- de ne pas rester seul-e face à l'administration ;
- de rejoindre d'autres salarié-es pour défendre et conquérir de nouveaux droits ;
- d'être accompagné-e au mieux dans le déroulement de sa carrière.
- d'une confédération syndicale qui entend réunir tou-tes les travailleurs et les travailleuses en refusant toute forme de corporatisme ;
- de renforcer un syndicat de transformation sociale qui rassemble enfin les enseignant-es, les non-enseignant-es, les salarié-es du public et du privé ;
- de se prononcer pour un syndicalisme de combat ; de donner un signal fort au gouvernement et se battre pour que l'École redevienne une priorité nationale.

Sur le web

cgteduc92.ouvaton.org
 <https://www.cgteduc-versailles.fr/>
(site académique)

Nos permanences syndicales à Nanterre

Attention : il est préférable de prendre rendez-vous ou d'appeler avant de venir car il peut arriver que nous soyons dans l'obligation d'accompagner un établissement ou un collègue en audience.

Mercredi
9 h - 12h

Vendredi
09h - 12h
14h - 17h

Nous contacter

CGT Educ'action 92

32-34 av des Champs Pierreux
92000 NANTERRE

06 31 33 47 55/06 81 96 51 23

1er degré 06 40 58 25 46

2nd degré 06 38 79 32 38

cgteduc92@gmail.com